

2021/2022



▶ GUIDE DE BONNES PRATIQUES :
CRÉER DES LIENS AVEC LES FAMILLES
en Cités éducatives



Avant-propos : Pourquoi ce guide ?	p. 3
I. Changer de regard sur les familles de milieu populaire	p. 5
a. Prendre en compte les familles à partir de leurs réalités	p. 5
b. « Pas de réussite des élèves sans coéducation ? »	p. 6
II. Créer une culture commune pour favoriser la collaboration entre acteurs de la parentalité	p. 10
a. Se connaître et se reconnaître entre acteurs : le diagnostic de territoire	p. 10
b. Fluidifier les relations entre acteurs de la parentalité	p. 12
III. Créer du lien avec les familles	p. 14
a. Former les acteurs éducatifs à mieux connaître les parents	p. 14
b. Trouver les moyens et canaux de communication adéquats	p. 15
c. Impulser des temps de rencontre entre les familles et les acteurs éducatifs	p. 18
IV. Accompagner la montée en compétences des familles	p. 20
a. Accompagner les parents tout au long du parcours éducatif de leurs enfants	p. 20
b. Focus sur les formations inter-catégorielles	p. 24
V. L'expertise des familles au service des projets de coéducation	p. 25
a. Permettre aux familles de se rassembler, d'échanger et de s'organiser	p.25
b. Que proposer aux parents qui veulent s'impliquer dans des projets de coéducation ?	p. 28
Contributeurs	p. 32
Références	p. 33
Annexes	p. 34

Pourquoi ce guide ?

Olivier Klein,
Ministre délégué auprès
du ministre de la Transition
écologique et de la Cohésion
des territoires, chargé
de la Ville et du Logement.



La démarche des Cités éducatives, inspirée d'initiatives territoriales et essaimée aujourd'hui sur plus de 200 territoires cumulant des fragilités sociales, économiques et urbaines, vise à construire une grande alliance éducative qui implique les représentants institutionnels et associatifs ainsi que les enfants, les jeunes et leurs familles, afin **d'améliorer les parcours socio-éducatifs des publics de 0 à 25 ans sur tous leurs temps – scolaires, périscolaires, extrascolaires – et tous leurs espaces de vie.**

L'association des enfants, des jeunes et de leurs familles au projet des Cités éducatives est un enjeu fondamental de cette démarche, visant à l'ancrer territorialement, de l'ajuster à leurs besoins mais également de **rendre à ces publics un rôle de véritables acteurs de leur parcours.**

Les Cités éducatives se sont réellement appropriées cet enjeu, qui a souvent été érigé en axe stratégique prioritaire et transversal de leurs plans d'actions. Néanmoins, la participation des bénéficiaires dans le cadre des Cités éducatives progresse faiblement depuis 2020 et constitue donc encore un axe de travail à approfondir. En effet, les acteurs institutionnels continuent d'éprouver des difficultés à mobiliser concrètement les bénéficiaires – difficultés exacerbées durant la période de la crise sanitaire –, mais également à mettre en œuvre des démarches innovantes « d'aller vers », qui ne sont pas encore suffisamment ancrées dans le savoir-faire des institutions.

La coordination nationale (ANCT-DGESCO) des Cités éducatives a pu constater, dans ses échanges réguliers avec le réseau des Cités éducatives, que plusieurs problématiques étaient sous-jacentes au thème de la parentalité, notamment le renforcement des liens entre les parents et les professionnels éducatifs au sens large, la volonté de rendre les parents acteurs dans le parcours de leurs enfants (et plus globalement au sein de leur quartier), la création d'une dynamique d'« aller vers » les parents les plus en fragilité et éloignés du système scolaire, la nécessité de lever les barrières de la langue pour mieux communiquer avec les parents allophones, l'accompagnement des parents pour qu'ils se saisissent de tous les outils et services à leur disposition (notamment les outils numériques, d'appui aux démarches administratives d'accès aux droits...).

Afin de **créer un réseau d'acteurs, de favoriser le partage de pratiques et d'accompagner les Cités éducatives** dans le déploiement de leurs projets sur des thématiques identifiées comme prioritaires dans leurs plans d'actions, la coordination nationale a lancé une dizaine de groupes pilotes nationaux en 2020, dont l'animation a été confiée à des structures – institutionnelles ou têtes de réseau associatives – ayant chacune une expertise sur l'une des thématiques.

Ainsi, le groupe « relations aux familles » a été piloté par l'Association de la fondation étudiante pour la Ville (Afev). Ses travaux, menés durant trois années, ont abouti à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques, co-construit en étroit partenariat avec l'Afev, la coordination nationale des Cités éducatives, une quinzaine de Cités éducatives participantes ainsi que des acteurs associatifs. **Ce guide a pour objectif de mettre en lumière les bonnes pratiques, identifiées au sein et en dehors des Cités éducatives, menées par des acteurs institutionnels, associatifs ou des représentants de bénéficiaires.** Ceci afin d'outiller le réseau des 200 Cités éducatives sur l'ensemble des problématiques citées précédemment.

Le guide témoigne de la créativité et de la mobilisation des acteurs des Cités Educatives pour placer la relation école-famille au cœur de la réussite scolaire et éducative.

Olivier Klein

I - Changer de regard sur les familles de milieu populaire

a. PRENDRE EN COMPTE LES FAMILLES À PARTIR DE LEURS RÉALITÉS

La parentalité désigne « l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale »¹. Être parent au XXI^{ème} siècle constitue un exercice complexe pour toutes les familles.

Mais l'exercice de la parentalité n'est-il pas encore plus complexe quand on ne maîtrise pas l'écrit ou la langue française ? Quand on ne bénéficie pas d'une situation professionnelle stable, quand on vit dans un logement peu adapté à sa situation familiale, quand on a un accès limité à la santé, ou à la culture ? Enfin, et surtout, quand on est une femme seule avec enfants ² ? Bien sûr que si.

Et les parents pauvres sont-ils de mauvais parents, des parents davantage démissionnaires que les autres ? La réponse est non.

Les parents des Cités éducatives, de milieu populaire, ne sont pas toujours présents aux réunions parents/profs, ne se présentent pas spontanément pour devenir représentants de parents d'élèves, ne se rendent pas assidûment aux réunions organisées par les acteurs institutionnels. **Sont-ils moins investis que les autres ?**

Lorsqu'elles sont appréhendées à travers le prisme de ce qui leur fait défaut, les familles sont dès lors à portée de jugement.

Mettre en place une relation qui valorise et développe les compétences de ces familles, utiliser les ressources qu'elles possèdent, les légitimer et leur donner un réel pouvoir d'agir permettra d'améliorer leur relation avec l'école, et de les intégrer dans un projet de coéducation.

Selon [L'INJEP](#), « la participation des parents est à la fois un droit et une responsabilité pour les familles. Elle constitue également un besoin social pour les écoles. En effet, l'implication parentale est le facteur non pédagogique ayant la plus grande taille d'effet sur la performance scolaire des élèves. » ³

Tous les parents, quelle que soit leur situation sociale et professionnelle, même s'ils ne parlent pas français et/ou ne maîtrisent pas les codes scolaires, **peuvent s'impliquer dans la scolarité de leur enfant**, et devenir ainsi les moteurs de leur réussite. Mais pour ce faire, ils doivent en être assurés, et parfois être accompagnés.

¹ Selon le Comité National du Soutien à la parentalité.

² Les familles monoparentales représentaient 25% des familles en France en 2020, et près de 40% en QPV. 85% d'entre elles étant constituées d'une mère seule avec ses enfants.

³ Stromboni, T., et Urbano, R. (2022). Synthèse « Évaluation nationale des cités éducatives. Premiers enseignements sur l'appropriation du programme en matière de continuité éducative, d'orientation-insertion et de place des familles ». INJEP. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2022/05/rapport-2022-10-Cites-educatives-Synthese.pdf>

Ce constat est fortement reconnu au sein des Cités éducatives, où la relation aux familles est souvent mentionnée dans les axes stratégiques. Le présent guide rend compte du compagnonnage avec des Cités éducatives qui ont souhaité faire de la relation aux familles un enjeu central de leur projet de territoire. Si le sujet passionne c'est qu'il est complexe. Il faut du temps pour gagner la confiance, de l'ouverture pour naviguer entre les cultures professionnelles.

On retrouvera dans ce guide quelques **concepts explicités** (à commencer par celui de « parentalité »), mais surtout des **recommandations concrètes** issues de retours d'expériences, des enseignements tirés autant de réussites que d'échecs.

Des échanges avec les équipes des Cités éducatives ressort la conviction que c'est avant tout une affaire de posture : **« On a écouté les parents, on est partis d'eux, on les a pris au sérieux ».**

Et il faut sans doute commencer par expliquer ce que sont les Cités éducatives aux parents qui les habitent. Non pas un énième dispositif de la politique de la ville mais **une démarche, un lieu où ils sont chez eux et reconnus en tant qu'éducateurs de plein exercice, à égale dignité avec les autres.**

Les exemples ici donnés ne sont bien entendu pas exhaustifs.



b. « PAS DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES SANS COÉDUCATION ? »



par Caroline Hache, Maître de conférences,
Département des sciences de l'éducation,
Aix-Marseille Université

« J'ai eu l'honneur d'être invitée, par les coordinateurs du groupe pilote sur les relations aux familles dans les Cités éducatives, pour présenter mes travaux de recherche sur la relation école-famille et la co-éducation, et échanger avec les participants sur les actions concrètes et le lien que l'on peut faire entre la théorie et la pratique.

J'ai en effet été pendant 10 ans professeur des écoles, dans un établissement REP+ des quartiers nord de Marseille, avant de devenir enseignante chercheuse à l'université d'Aix-Marseille. Pendant ces années, la relation école-famille était au cœur de mes missions et de mes préoccupations.

Comment créer un réel partenariat avec les parents des élèves qui m'étaient confiés ? Quelles actions concrètes mettre en place quand seulement 3 parents sur les 25 élèves de ma classe venaient à la réunion de prérentrée ? **Comment réussir à les intéresser, à les impliquer, pour échanger sur la scolarité de leurs enfants ?**

En premier lieu, qu'entend-on par coéducation ?

Ce terme peut être défini comme « **une relation entre éducateurs dits « premiers » que sont les parents, et éducateurs professionnels qui agissent en parallèle et/ou successivement, en tout cas en alternance avec les parents** » (Hurtig-Delattre, 2016). **Ainsi, une pluralité d'acteurs travaillent autour d'un objectif commun, au contact d'un même acteur principal : le jeune**, qui est dans un processus d'apprentissage et d'éducation. **Mais ils ne travaillent pas forcément ensemble.** Ils peuvent travailler en alternance, conjointement, successivement, en parallèle.

L'objectif de la coéducation est de **renforcer le lien entre les différents acteurs dans le but d'améliorer la qualité de vie et d'apprentissage de l'apprenant.** L'accent est mis sur l'importance et la qualité des rencontres, compte tenu de la porosité des espaces d'éducation du jeune, lui permettant de développer une continuité et une cohérence entre ces espaces. **La spécificité de chacun ne prend son intérêt que si l'on parvient à l'inscrire dans une complémentarité des statuts**, des rôles, et des compétences, de tous : l'élève, l'équipe éducative et les parents. Ces « inter-cohésions » sont donc des éléments tout aussi essentiels dans la coéducation que les résultats de la scolarité du jeune, qui prennent trop souvent toute la place dans cette relation.

Découle de cette première réflexion l'expression de « **relation école-famille** ». Celle-ci fait partie des textes officiels et est, de fait, une prescription institutionnelle pour tous les enseignants. Mais **elle évolue au fur et à mesure du parcours scolaire**, au croisement d'évolutions organisationnelles, structurelles, mais également du développement du jeune que l'on accueille.

S'agissant de la façon dont les professionnels de l'enseignement peuvent cultiver cette relation de coéducation dans leur relation avec les parents, il faut d'abord rappeler que **les parents sont, pour les élèves, leurs premiers interlocuteurs pour parler de scolarité, d'orientation et de projets professionnels.**

Selon une enquête réalisée auprès de 12 établissements REP+, **85% des élèves interrogés déclarent discuter régulièrement de leur scolarité avec leurs parents.** Quand on les interroge sur le passé scolaire de leurs parents, peu de jeunes apportent une réponse précise. Ils décrivent souvent des **parcours compliqués, interrompus assez tôt.**

Mais loin de conduire à une position de retrait vis-à-vis de l'école, l'expérience de leurs parents les conduit, à porter plus d'espoir sur l'école et à investir les moyens qui sont les leurs dans le domaine scolaire. **Les parents deviennent une des principales sources de motivation des jeunes, qui s'accrochent à l'école pour « rendre fiers leurs parents ».** Pourtant, ces derniers se sentent démunis pour répondre aux questions de leurs enfants, car ils ne connaissent pas les différentes possibilités qui s'offrent à eux, se retrouvent parfois en difficulté pour les aider sur le plan scolaire⁴ ou pour leur indiquer les chemins qui mènent à tel ou tel métier.

Le partenariat entre famille et école pourrait investir ce champ de l'orientation scolaire en particulier, mais également **tous les espaces où la coéducation pourrait être une plus-value pour l'élève**, et ce, dès l'école maternelle.

Pour expliquer ces enjeux relatifs à la co-éducation, quelques pistes ressortent d'une recherche collaborative sur l'absentéisme des élèves et sur l'absence des parents au sein de l'école, que je mène dans deux écoles maternelles REP+ à Marseille.

La première est le **danger d'une relation asymétrique** entre parents et enseignants, où les seconds pourraient se positionner au-dessus des premiers, avec la légitimité d'être celui qui sait ce qu'il faut faire pour réussir à l'école. Or, la relation de coéducation ne peut se construire que si les positions sont équilibrées. **Cela ne veut pas dire que tout le monde a les mêmes compétences et les mêmes connaissances, mais bien qu'il n'y a pas de jugement de valeur (et donc de hiérarchie) de ces compétences qui sont complémentaires.**

Dans ce partenariat, **chacun arrive avec ce qu'il sait, ce qu'il sait faire et le met au service du collectif.** L'enseignant, en effet, est expert dans la maîtrise des savoirs à acquérir à l'école et des techniques pour les enseigner. Il peut ainsi échanger sur ces points avec les parents ou les conseiller, si cela est nécessaire, sur des activités à réaliser à la maison. Mais **les parents sont experts de leurs propres enfants**, de la connaissance de leur milieu de vie, de leur comportement à la maison, de la relation qu'ils entretiennent avec eux.

La perméabilité de ces deux environnements est indispensable à « l'écologie » de cette éducation partagée. Le partenariat entre l'école et les familles se construit, par **des échanges et une « négociation » de ce qui peut se faire, ou pas, dans le contexte réel et personnalisé** de tel ou tel élève. Il y a donc nécessité de la part de l'équipe éducative de **s'adapter à chaque entité parent(s)-élève**, comme il est demandé à cette dernière de s'adapter aux fonctionnements propres de chaque enseignant.

Essayons d'étayer ce discours en prenant l'exemple des réunions des parents dans les deux écoles maternelles que nous suivons. Au début de notre travail avec les enseignantes, seulement 3 parents par classe étaient présents. Après 6 mois de réflexions et d'échanges, ce sont 11 parents en moyenne qui étaient présents. Sans s'en rendre compte, **elles ont changé de posture et de regard sur les parents.** Elles ont ques-

⁴ Dans notre enquête, la capacité des parents à aider scolairement leurs enfants diminue au fur et à mesure des années.

tionné leurs présupposés et analysé la situation en tentant d'être plus objectives. **Elles ont fait évoluer leur posture professionnelle.** Ce qui n'est pas facile en soi.

Ainsi, quelles seraient les différentes possibilités d'adaptation que l'enseignant pourrait proposer en fonction des familles ?

En premier lieu : reconnaître que dans certaines familles, l'écrit n'est pas le support de communication. **L'oralité est privilégiée.** Dans ce cas, informer les parents d'une réunion par un mot dans le cahier de correspondance n'est pas la solution optimale. Si, au portail, l'enseignant le rappelle à chaque parent individuellement, en précisant de façon personnalisée qu'**il serait ravi de le voir y assister**, cela sera plus adapté pour certains, et a priori apprécié par tous.

De plus, **la notion d'agenda et de projection dans les jours à venir est également quelque chose de très culturel**, et ne fait pas partie du quotidien de certaines familles. Ainsi, une information donnée trop tôt sera oubliée, car non notée. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas prévenir assez tôt de la date de la réunion, mais il est bon, la veille voire le jour même, de le rappeler à l'oral à ceux qui souhaiteraient participer.

Enfin, **il est certain que chaque professionnel pourrait, par la connaissance qu'il a du public accueilli, enrichir ces propositions de nouvelles.** Sans ces adaptations, l'élève serait le seul transmetteur d'information entre les deux instances éducatives. Or, **la traversée du prisme-élève ne peut aboutir qu'à une déformation des échanges et donc à des incompréhensions.**

Ce que j'ai souhaité partager dans cette introduction, c'est de rassurer les enseignants sur la qualité de leur travail, et de leur assurer également l'engagement que les parents mettent dans l'école, même s'il est quelquefois invisible. **Rares sont les parents qui ne souhaitent pas que leurs enfants réussissent à l'école... Mais le rapport à l'école des parents peut être mal perçu par les enseignants, car leurs actes peuvent être éloignés de ce qui est attendu.**

Finalement, **les relations école-famille sont, la plupart du temps, chargées de malentendus**, qu'il est important de lever pour éviter une collusion de l'anonymat, et le floutage des responsabilités. Pour ce faire, **les enseignants pourraient proposer, pour chaque situation, une variété d'entrées, d'approches pour s'adapter le plus possible à la variété des familles** - comme ils le font déjà dans la gestion au quotidien de l'hétérogénéité de leurs élèves. **Et reconnaître également chez les parents l'expertise qui est la leur, mais qu'ils n'arrivent pas toujours à partager.**

Je souhaite à tous et toutes de trouver des adaptations possibles pour de meilleures relations.

Gageons que l'apaisement et la sérénité, indispensables à la relation parents-enseignants, permettra un partenariat solidement construit pour la meilleure réussite de nos élèves. »

II-Créer une culture commune pour favoriser la collaboration entre acteurs de la parentalité

a. SE CONNAÎTRE ET SE RECONNAÎTRE ENTRE ACTEURS : LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Les Cités éducatives sont une démarche ambitieuse en matière de politique de la ville. **Elles ont pour vocation de venir en appui aux dynamiques locales de coopération éducative dans les quartiers populaires de nos villes.** Ainsi, pour faire vivre en dynamique ces écosystèmes, le premier pas est d'établir un diagnostic, à partir de ceux existants - notamment sur les acteurs de la parentalité -, en y associant le plus possible les acteurs dans et hors l'école. Lors des temps de travail avec les Cités éducatives associées au groupe pilote sur la parentalité, les besoins d'exemples méthodologiques et d'outils se sont fait ressentir.

FOCUS

LES CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES ET LES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX DE SERVICES AUX FAMILLES

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche fondée sur le partenariat avec la Caf⁵ pour **renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.** Ces services, définis d'après le diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la Caf, couvrent la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap...

Ainsi, sur les territoires, il est opportun de se rapprocher de la Caf départementale afin d'obtenir des éléments qui peuvent alimenter un diagnostic pour les Cités éducatives.

Depuis 2013, les Schémas départementaux de services aux familles (SDSF), sous l'égide du préfet, rassemblent les Caf, les services de l'État (Cohésion sociale, Éducation nationale, Justice), les conseils départementaux, les communes et les professionnels concernés, pour répondre aux besoins des familles en fonction des territoires. Leur objectif est de lutter contre les inégalités d'accès aux modes d'accueil, de développer les dispositifs de soutien de la parentalité, en lien avec les plans de prévention et de lutte contre la pauvreté. Les SDSF se déclinent au plus près des territoires dans les CTG.

TESTÉ ET APPROUVÉ

La cité éducative de Sarcelles

Dans la continuité de sa labellisation « Cité éducative » en septembre 2019, la ville de Sarcelles a signé une Convention Territoriale Globale avec la Caf du Val d'Oise, sur une période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024, qui vise à s'inscrire en cohérence et en articulation avec les dispositifs et programmes relatifs aux politiques éducatives - comme la Cité éducative.

⁵ <https://www.caffr/>

QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES D'IDENTIFICATION D'ACTEURS DE LA PARENTALITÉ SUR UN TERRITOIRE

Plusieurs dispositifs territoriaux préexistaient aux Cités éducatives, avec leurs propres diagnostics (parfois issus des Schémas départementaux de services aux familles). C'est donc tout naturellement qu'à la création des Cités éducatives, les équipes se sont appuyées sur ces éléments.

Pour autant, il semble important de compléter ou de mettre à jour ces états des lieux afin de partir des dynamiques existantes dans l'objectif de créer des alliances entre acteurs de la parentalité.

Afin de participer aux projets de coéducation et d'entrer en contact avec les professionnels intervenant sur les questions de parentalité et d'éducation, **les familles et autres acteurs des Cités éducatives doivent pouvoir identifier facilement ces acteurs.** De ce fait, des stratégies doivent être mises en place pour que ces derniers soient visibles au plus grand nombre.

TESTÉ ET APPROUVÉ

La cité éducative de Nantes⁶ a mis en place une cartographie, à la fois sous forme numérique et papier, **afin de lister tous les équipements du quartier de Bellevue** (à cheval sur deux communes, cette Cité éducative étant intercommunale) et permettre aux familles d'identifier les acteurs du territoire travaillant notamment sur la question de la parentalité.

[La version numérique, sur gogocarto⁷](#) (libre de droits), permet également de lister tous les acteurs de la Cité éducative, avec une possibilité de réactualisation. La version papier, visuellement agréable, est très utile lors de forums, réunions publiques... pour échanger avec les habitants (2 exemplaires grand format, sur support rigide, ont d'ailleurs été réalisés).

La rencontre entre acteurs et habitants autour de cette cartographie a ainsi permis la récolte d'éléments de diagnostic indispensables à l'animation de la Cité éducative. **Ce travail de cartographie a été un outil collaboratif de diagnostic.**

La cité éducative des Portes du 20ème à Paris a de son côté sollicité la Ligue de l'enseignement, afin de mobiliser une personne référente pour appuyer le suivi des actions de parentalité financées par cette dernière.

La référente a ainsi engagé un travail de fond pour **identifier les ressources parentalité existant sur le territoire.** Elle a mis en place un tableau de suivi, pour avoir une vision globale et commune des actions parentalité financées. La Ligue de l'enseignement a alors remarqué que **les actions à destination des parents évoluaient au fil de l'année**, et demandaient souvent d'**adapter l'offre en fonction de la réalité de terrain.**

La référente crée ainsi du lien **à la fois avec les partenaires et les parents délégués des écoles du territoire.** Ensemble, ils recensent les besoins des familles et peuvent collaborer avec les professionnels pour réadapter l'offre. Cette méthode marque la possibilité d'**alimenter un diagnostic tout au long de l'année**, de manière dynamique, afin de s'adapter aux besoins des parents.



⁶ cf. annexe 1 (Cartographie Nantes informations complémentaires)

⁷ <https://bellevueciteeducative.gogocarto.fr/>

PISTE D'ACTION

La **mise en place des cafés des parents** peut constituer un moyen utile et simple pour permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger dans un cadre informel. Des pratiques permettent de maximiser la participation des familles aux cafés des parents et les apports de ces derniers, parmi lesquelles :

- **maintenir le principe de relation horizontale** ;
- **faire la promotion** de ces rencontres lors d'autres événements recevant du public ;
- s'appuyer sur le **bouche-à-oreille** ;
- en fonction du public visé, **choisir une entrée thématique et communiquer en amont de l'événement** sur le thème de la rencontre, sans toutefois s'y limiter au moment des discussions. Cette approche est généralement favorisée par les facilitateurs issus des milieux de la psychologie ;
- une autre possibilité consiste à **promouvoir l'organisation d'activités conviviales** et de profiter de la présence des parents pour engager avec eux des discussions. Cette technique est privilégiée par les facilitateurs issus des métiers de l'animation.

b. FLUIDIFIER LES RELATIONS ENTRE ACTEURS DE LA PARENTALITÉ

Afin de mener au mieux les projets et ambitions des Cités éducatives, **les différents groupes d'acteurs doivent travailler conjointement, et non en juxtaposant leurs différentes actions les unes aux autres.**

Le **manque de lien, voire d'interconnaissance entre les différents acteurs** éducatifs et/ou institutionnels d'un même territoire (ou d'une Cité éducative) est parfois notable. La construction d'**une culture commune entre ces professionnels est au cœur de la philosophie des Cités éducatives.** Mais concrètement, **comment faire ?** Des événements ou temps de formation rassemblant ces différents acteurs doivent ainsi être régulièrement organisés afin qu'ils puissent mieux s'identifier, échanger, s'organiser et monter ensemble de nouvelles actions profitables à leur Cité éducative.

TESTÉ ET APPROUVÉ

Dans le département du Val d'Oise, les déléguées du préfet se sont rencontrées et ont commencé un travail en réseau, menant ainsi une démarche plus globale, et incitant les acteurs du territoire à travailler si ce n'est ensemble, au moins en lien.

La cité éducative de Nantes

Au détour de l'exercice de création de cartographie des acteurs et des offres sur la Cité éducative de Nantes, d'autres effets bénéfiques sont apparus. En effet, **ce projet a permis aux acteurs de se connaître lors de la constitution de la Cité éducative et de travailler ensemble sur un objet concret.** Les formations organisées pour former les acteurs éducatifs à l'utilisation de cet outil, ont quant à elles été l'occasion de réunir et de faire collaborer les acteurs de la parentalité sur un outil qu'ils vont utiliser et qui sera à destination des parents.

La méthode de travail constitutive des Cités éducatives est de **regrouper différents types d'acteurs, des habitants aux professionnels.** La constitution d'une Cité éducative donne alors l'occasion d'aller plus loin dans les rencontres entre ces intervenants, que ce soit en créant des formations intersectorielles, des projets avec plusieurs porteurs, ou des bilans d'actions pour faire mieux ensemble. Cela nécessite **un vrai travail de suivi et de coordination des actions du territoire, qu'il faut antici-**

per en amont de la réalisation de ces dernières - comme cela a été fait dans le 20ème arrondissement de Paris, où la Ligue de l'enseignement a été missionnée en ce sens.

TESTÉ ET APPROUVÉ

Dans le Val d'Oise, les partenaires de la Caf participent pleinement au groupe de travail autour du Projet Local d'Éducation, déployé sur le territoire depuis septembre 2018. Depuis l'installation de la Cité éducative et de la Convention territoriale globale (CTG), des échanges d'informations réguliers ont lieu entre les différents groupes de travail inhérents à ces conventionnements, dans un souci de lisibilité comme de transversalité.

La création d'une direction en charge des Politiques Éducatives permet cette transversalité, puisque les postes de Chargé de coopération de la CTG et de Chargé de mission de la Cité éducative sont positionnés au sein de la même direction, tout comme la coordination du Programme de réussite éducative (PRE), l'IdeasBox (dans le cadre de la première convention entre Bibliothèques sans frontières et une ville française), ou encore les perspectives démographiques en lien avec le renouvellement urbain.

Afin de faciliter plus encore la transversalité, les postes de Chargé de coopération de la CTG et de Chargé de mission de la Cité éducative partagent le même espace de travail, et sont en lien régulier avec la coordination du PRE, dans un véritable souci d'articulation des dispositifs et pour apporter une réponse adaptée aux besoins des publics. Ainsi, des passerelles se mettent en place avec le Chargé de mission de la Cité éducative, autour du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - dont la Chargée de coopération CTG assure la coordination sur le territoire, notamment autour d'actions menées avec le soutien des directions de centres sociaux.

Cette méthode de travail en « mode projet » est fortement portée par la collectivité, et l'on peut observer son rayonnement dans les diverses instances de concertation qui mobilisent : tant les services de l'État, que ceux de l'Éducation nationale, de la collectivité, tout comme les partenaires associatifs locaux, nationaux ou encore les parents d'élèves.

L'association Dulala⁸ - D'une langue à l'autre -, qui travaille sur l'interculturalité et les barrières linguistiques, propose **des formations communes aux professionnels de l'éducation et aux parents, afin de les sensibiliser à ces questions et de leur transmettre les outils nécessaires pour qu'ils puissent améliorer leur relation de coéducation**, et adopter une démarche de valorisation égale de toutes les langues.

La Cité éducative de Lormont a ainsi fait appel à cette association pour mettre en place des formations inter-catégorielles avec tous les acteurs travaillant dans le champ de la petite enfance - dont les enseignants d'école élémentaire. Les participants ont montré beaucoup d'intérêt à ce temps de formation, ce qui a permis de rapidement **créer une dynamique au sein de leurs institutions respectives**. À cet effet, des sessions d'approfondissement, notamment pour apprendre à utiliser des outils de valorisation des langues tels que le kamishibaï, ont été organisées.

⁸ <https://dulala.fr/>

III - Créer du lien avec les familles

a. FORMER LES ACTEURS ÉDUCATIFS À MIEUX CONNAÎTRE LES PARENTS

Pour favoriser une relation de coéducation entre professionnels de l'éducation et parents en Cités éducatives, la formation des acteurs éducatifs, et notamment des enseignants, est primordiale. Elle permet de **mieux appréhender les situations dans lesquelles peuvent se trouver les familles de milieu populaire** et de **se défaire de certaines appréhensions, préjugés ou représentations négatives**. Les acteurs de terrain soulignent à quel point l'école est, pour ces familles, souvent le seul levier d'ascension sociale de leurs enfants. Mais en raison de toutes les contraintes et fragilités qu'elles subissent, elles se sentent "dépassées" ou ne parviennent pas à s'impliquer dans les formes de partenariat proposées par l'école.

TESTÉ ET APPROUVÉ

ATD Quart Monde⁹ a construit une formation intitulée « C'est même pas le même regard. Familles, école, grande pauvreté : dénouer les nœuds d'incompréhension »¹⁰. Elle se compose de **cinq témoignages sur les relations entre l'école et des familles en situation de grande pauvreté, onze fiches-repères et six récits de situations vécues**. Cet outil de formation n'a pas pour ambition d'apporter des réponses toutes faites mais plutôt d'aider tous les acteurs concernés par la relation famille-école dans leur réflexion afin de permettre la réussite scolaire de tous.

Les acteurs éducatifs peuvent également être formés pour **identifier et apprendre à s'adapter aux principales difficultés auxquelles sont confrontées de nombreuses familles des Cités éducatives** telles que la monoparentalité, dont le taux en QPV est deux fois supérieur à la moyenne nationale - avec, dans 95% des cas, des mères en cheffes de familles.

TESTÉ ET APPROUVÉ

L'ANLCI organise **des sessions d'information** destinées aux professionnels de l'éducation et aux bénévoles, pour les sensibiliser à **la question de l'illettrisme** et leur proposer des actions à mettre en place afin d'**améliorer leur prise de contact et leur communication** avec les familles éloignées de l'écrit. À cela s'ajoute la mise en place d'un **site web « illettrisme: tous concernés »**¹¹, qui propose **une formation en ligne des acteurs éducatifs**. À travers une série de vidéos et un questionnaire, elle forme les personnes intéressées aux bases de l'illettrisme. Elle est réalisable en une vingtaine de minutes et permet à chacun d'avancer à son propre rythme.

⁹ <https://www.atd-quartmonde.fr/>

¹⁰ <https://www.atd-quartmonde.fr/cest-meme-pas-le-meme-regard-familles-ecole-grande-pauvrete-denuer-les-noeuds-dincomprehension/>

¹¹ <https://illettrisme-tous-concernes.fr/#/>

Au-delà de sessions de formation, **des ressources et outils** peuvent être mis à disposition des acteurs éducatifs et des bénévoles, pour leur permettre d'entrer dans une démarche de valorisation des compétences des familles et de leur diversité.

TESTÉ ET APPROUVÉ

L'association Dulala a développé l'outil « Lexilala » : un site interactif pour **faciliter la communication entre les structures éducatives (crèches, écoles, collèges...) et les familles dont le français n'est pas la langue première.**

Ce projet contribue à intégrer pleinement les parents dans la communauté éducative, quelle que soit leur langue, et permet une meilleure communication entre les parents et les professionnels de l'éducation.

Enfin, outre les professionnels amenés à travailler avec les parents, la question des outils en direction des bénévoles se pose. **L'Afev¹² met à disposition de ses mentors étudiants, qui interviennent au domicile des jeunes mentorés, un guide, « Les parents et moi »,** pour les accompagner dans la mise en place d'une relation de confiance avec les parents et répondre à leurs questionnements.

Afin d'entrer en contact et d'approcher au mieux les familles éloignées, il est nécessaire de trouver **les moyens de communication les plus adaptés aux compétences et ressources des familles visées.**

b. TROUVER LES MOYENS ET CANAUX DE COMMUNICATION ADÉQUATS

Trouver des moyens de communication adéquats pour toucher les familles et **organiser des temps de rencontres** entre familles et acteurs éducatifs/institutionnels sont les premiers pas d'une démarche visant à « aller vers ».

TESTÉ ET APPROUVÉ

Dans le cas de la Cité éducative de Pointe-à-Pitre Les Abymes, les différents confinements de 2020 et 2021 ont révélé **l'efficacité de la messagerie WhatsApp** pour garder le lien avec les familles et échanger sur la scolarité des enfants. L'expérience ayant montré qu'il s'agissait du meilleur moyen de communication possible, la Cité éducative a décidé de continuer à utiliser cette application pour communiquer avec les familles. Dans ce cadre, **chaque information est communiquée via un groupe à la fois à travers une affiche, un message écrit et un message vocal.**



¹² Cf présentation Afev p 31

Il convient également d'adapter sa communication à **de potentielles situations d'illettrisme¹³, d'illectronisme¹⁴ ou d'allophonie¹⁵** :

- **communication orale** : échanges en face-à-face, téléphone ou messages vocaux pour éviter des conséquences liées à de possibles difficultés de lecture ;
- **communication en face-à-face et/ou sur papier**, lorsque cela est possible, pour prendre en compte de potentielles difficultés liées à l'utilisation des outils numériques ou un manque de matériel au sein des familles.

La barrière de la langue demeure le frein majeur à l'investissement des familles dans la scolarité de leurs enfants, plusieurs solutions peuvent être proposées :

LA TRADUCTION DE DOCUMENTS

La Cité éducative de Pointe-à-Pitre a décidé de **traduire la totalité des documents qu'elle publie à destination des parents d'élèves**, en raison de la forte présence de plurilinguisme et d'allophonie, notamment en créole, espagnol et anglais.

L'UTILISATION DE VIDÉOS TRADUITES

L'association Papoto¹⁶ - Parentalité pour tous - met à disposition des parents des vidéos en accès libre, traduites dans les diverses langues des principales communautés ciblées, afin de les sensibiliser sur les questions de parentalité liées à la petite enfance. La base de ce projet « d'accompagnement à la parentalité » a ainsi été de transmettre des savoirs aux familles les plus éloignées et ayant souvent difficilement accès à l'information.

L'UTILISATION D'IMAGES ET PICTOGRAMMES UNIVERSELS ET COMPRIS PAR TOUS

La Fédération Léo Lagrange a élaboré la « Charte Qualité de l'Enfance » à destination des familles et des partenaires. Cette charte est une **affiche illustrée par les pictogrammes** de l'identité visuelle « enfance », afin de reprendre les principes fondamentaux de ses accueils de loisirs.

L'UTILISATION D'UN LANGAGE SIMPLE ET LA TRADUCTION DE MOTS ET EXPRESSIONS ESSENTIELS POUR QUE LES INFORMATIONS MAJEURES PUISSENT ÊTRE COMPRIS

L'association Dulala¹⁷ a développé l'outil « **Lexilala** » afin de permettre aux parents allophones de communiquer sur des sujets de base avec les structures éducatives, .

ÉCUEILS À ÉVITER :

Garder en tête que lorsque les enfants se retrouvent en position de « traducteurs » de leurs parents dans la relation parents/institutions, cette modalité peut mettre les enfants dans une position inconfortable. Les parents peuvent, de leur côté, se sentir dévalorisés/dépouillés d'autorité.

Faire attention à une simplification du langage trop poussée, qui pourrait faire perdre leur sens à certains mots ou donner l'impression aux parents d'être infantilisés. Dans la mesure du possible, l'explication des mots compliqués reste à privilégier.

¹³ ILLETTRISME : Personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante

¹⁴ ILLECTRONISME : Inaptitude d'un individu à utiliser les outils numériques du quotidien

¹⁵ ALLOPHONIE : Personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve

¹⁶ <https://www.papoto.fr/>

¹⁷ <https://dulala.fr/>

Multiplier les moyens de communication à destination des familles reste la solution la plus adéquate pour s'assurer de la bonne réception d'un message par tous les publics concernés. Il est **ensuite possible de s'adapter aux besoins de chaque famille**, une fois qu'un premier contact a été établi.

TESTÉ ET APPROUVÉ

La Cité éducative des Portes du 20ème à Paris, afin de toucher le plus grand nombre de familles, utilise **différents canaux de communication pour faire connaître la Cité éducative et ses actions. Elle utilise entre autres :**

- un **site Internet**¹⁸ à destination des familles, avec des articles qui les informent des actions récentes menées dans les établissements scolaires du territoire ;
- l'affichage trimestriel de la lettre d'information dans chaque établissement de la Cité éducative, permettant aux familles n'ayant pas les équipements et/ou compétences numériques de connaître l'actualité de celle-ci ;
- un guide d'accompagnement des parents d'élèves du premier degré, qui contient des conseils et des outils pour encourager les familles d'une même école à communiquer entre elles, et leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement d'une école dans un territoire labellisé Cité éducative.

Il peut également s'avérer pertinent d'avoir recours à des intermédiaires, si possible des acteurs des quartiers dans lesquels vivent les familles, pour éviter l'intimidation que peuvent parfois inspirer les acteurs institutionnels. Soutenues par des habitants de leur quartier, les familles peuvent exprimer plus librement leurs besoins et leurs demandes. Cette modalité permet donc de toucher et de sensibiliser les familles les plus éloignées, grâce à une relation de confiance entre pairs.

TESTÉ ET APPROUVÉ

L'association Voisin Malin¹⁹ est une association qui repère, salarie et forme des habitants « passeurs » dans les quartiers prioritaires : les « Voisins Malins ». **En porte-à-porte, ils écoutent leurs voisins, les informent et les mobilisent sur les projets, les services et les droits qui les concernent** mais qu'ils n'utilisent pas par manque d'information, sentiment de non-légitimité ou méfiance envers les institutions.

Pairs reconnus par les habitants, ils sont les relais des acteurs investis sur le quartier, porteurs de l'information du « dernier kilomètre ». Par exemple, une mission « petite enfance »²⁰ a été menée à Évry-Courcouronnes en 2017, puis dupliquée sur d'autres territoires : des « Voisins Malins » ont sensibilisé leurs voisins (plus de 130 familles) sur la question des compétences langagières et de la lecture, et leur ont présenté l'offre « petite enfance » de la ville - en les incitant notamment à fréquenter les lieux culturels, comme la médiathèque.

ÉCUEILS À ÉVITER :

Ces acteurs deviennent les interlocuteurs privilégiés des familles, des intermédiaires dans la relation famille-institution, mais attention toutefois à ce que ces tiers ne deviennent pas **incontournables pour maintenir le lien avec les familles**.

¹⁸ citeeducativeparis20.fr

¹⁹ <https://www.voisin-malin.fr/>

²⁰ cf Annexe 2: Voisin Malin Mission petite enfance Courcouronnes

PISTE D'ACTION

L'amélioration de la communication envers les familles commence par l'écoute de ces familles. À cet effet, les [EPE](https://www.ecoledesparents.org/)²¹ - Écoles des Parents et des Éducateurs -, ont mis en place deux actions permettant aux parents d'exprimer leurs besoins, ressentis, gênes et craintes dans l'exercice de la parentalité :

- **les points écoute-parents** où, dans un contexte informel, des professionnels, bénévoles ou salariés, s'entrelient, généralement de manière individuelle, avec les familles pour les soutenir dans leur parentalité, grâce à une posture d'écoute et dans le cadre d'une relation de proximité ;
- **le numéro vert « allô parents en crise »**, initialement nommé « allô parents confinés », a été créé pendant le confinement et avait pour but de maintenir le contact avec les parents malgré l'interruption des « cafés des parents ». Il s'est maintenu au-delà des confinements, afin de constituer un premier niveau d'écoute. Grâce à des permanences tenues par des membres des EPE cinq jours et demi par semaine, les parents peuvent joindre ce numéro pour **discuter de problèmes allant du besoin de conseils sur la gestion de la crise d'un bébé à la dénonciation de situations de violence**. En fonction de leurs besoins, les parents sont ensuite réorientés vers les structures locales adéquates. En 2021, le numéro a été sollicité 2 829 fois.

Ressource :

Afin de les aider à s'adapter au mieux aux familles allophones et/ou en situation d'illettrisme et d'illectronisme, l'[ANLCI](http://www.anlci.gouv.fr/)²² a mis à disposition des acteurs institutionnels le guide « [Communiquer pour tous, Guide pour une information accessible](https://www.cnsa.fr/documentation/hs04-112-181_spf_communiquer_pour_tous_bd_total_web.pdf) »²³. Différentes thématiques y sont abordées, comme l'utilisation d'images ou encore la communication orale.

c. IMPULSER DES TEMPS DE RENCONTRE ENTRE LES FAMILLES ET LES ACTEURS ÉDUCATIFS

Afin de favoriser des temps de rencontre entre les familles et les acteurs éducatifs, certains éléments-clefs doivent être pris en compte et anticipés.

Il est important de commencer par montrer aux familles qu'elles ont leur place dans l'école. Des **rencontres informelles** peuvent permettre aux parents de se sentir légitimes au sein de l'institution scolaire, et déclencher l'envie de s'impliquer dans la vie de l'établissement. Il pourrait par exemple s'agir :

- **d'activités périscolaires à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, permettant de valoriser les savoirs et compétences des parents**, et ainsi d'augmenter leur sentiment de légitimité - comme des activités brise-glace ou de valorisation des langues et cultures ;
- **de discussions informelles à la sortie de l'école**. Cette solution reste toutefois plus adaptée aux écoles maternelles et élémentaires qu'aux collèges, où les jeunes se rendent moins souvent accompagnés par leurs parents.

Organiser des rencontres avec des familles dans des lieux tiers, en dehors des établissements scolaires : centres sociaux, maisons de quartier ou tiers-lieux. Ceci permettra un premier échange avec des parents intimidés par le cadre scolaire.

Il est également important de penser et de s'adapter aux contraintes des parents pour leur permettre de participer aux temps de rencontre, comme par exemple :

²¹ <https://www.ecoledesparents.org/>

²² <http://www.anlci.gouv.fr/>

²³ https://www.cnsa.fr/documentation/hs04-112-181_spf_communiquer_pour_tous_bd_total_web.pdf

TROUVER DES MOYENS DE GARDE

La Cité éducative de Sarcelles a mis en place une crèche mobile proposant aux parents de faire garder leurs enfants pour leur permettre d'assister aux ateliers OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite de leurs enfants) qui sont organisés pour eux.

Proposer des temps d'échange par visioconférence, à des horaires décalés, qui permettront à davantage de parents d'y participer (sous réserve d'équipement et que les parents soient rompus aux usages de la visioconférence) ;

SE DÉPLACER AU DOMICILE FAMILIAL

L'Afev²⁴ a mis cette démarche au cœur de son programme de mentorat. Elle permet d'**établir une vraie démarche « d'aller vers » et créer une relation de confiance entre le mentor et la famille du jeune mentoré. Ainsi, le mentor devient un interlocuteur de confiance pour les parents, répond à leurs questions** ou appréhensions et permet même parfois de **faire le lien entre l'école et la famille**. Dans le cadre du bilan de son programme, l'association organise également des « tours familles » où les jeunes en Service civique à l'Afev, qui épaulent les mentors bénévoles, se déplacent eux-mêmes au domicile des familles, pour leur éviter de devoir trouver des moyens de garde et de transport.

ÉCUEILS À ÉVITER :

Éviter d'organiser des rencontres dans le seul but de « créer une dynamique ». Afin de mobiliser les parents, il est primordial d'organiser des réunions sur des sujets concrets, pour que les familles comprennent l'utilité de se déplacer, ce qui leur est demandé, et qu'elles aient le sentiment d'être impliquées.

PISTE D'ACTION

Se mettre d'accord au début des rencontres sur le sens des mots-clés, afin de fluidifier les relations entre les différents groupes d'acteurs et éviter tout malentendu.

TESTÉ ET APPROUVÉ

La Cité éducative de Saint-Nazaire a mis en place l'action « After Norange »²⁵, à laquelle des élèves du Collège Pierre-Norange et leurs familles - ainsi que les collégiens habitant le QPV Ville Ouest et leurs familles - étaient conviés. A travers cette action visant à **guider les familles dans l'orientation de leur enfant**, la Cité éducative a pu tirer différentes conclusions concernant la mobilisation des parents :

- plutôt que de communiquer en amont d'un événement à l'aide d'affiches ou de flyers, il a été plus facile pour eux d'attirer les parents après des événements qui leur sont « importants » tels que les réunions parents-élèves. En effet, puisqu'ils sont déjà sur place et ont déjà prévu des moyens de garde, ils sont plus susceptibles de rester.
- mettre en place une animation destinée aux plus petits, en parallèle de l'activité, constitue également un bon moyen de permettre aux parents de participer à l'activité qui leur est proposée.

²⁴ <https://afev.org/>

²⁵ cf annexe 3: After Norange RDV familles - collège

IV - Accompagner

la montée en compétences des familles

a. ACCOMPAGNER LES PARENTS TOUT AU LONG DU PARCOURS ÉDUCATIF DE LEURS ENFANTS

Des sessions de formation ou des dispositifs d'accompagnement peuvent être mis en place pour renforcer les compétences des familles sur des enjeux majeurs de la parentalité, et ainsi leur permettre à la fois d'accompagner au mieux leurs enfants dans leur développement et de s'engager davantage dans des projets de coéducation.

Les enjeux de la parentalité varient en fonction de l'âge des enfants. Différentes thématiques peuvent donc être proposées aux parents pour répondre au mieux à leurs besoins.

PETITE ENFANCE

L'association Papoto a créé des vidéos qui permettent à tous les parents d'avoir accès à des informations sur les besoins fondamentaux des tout-petits : attachement, gestion des émotions, langage, jeu...

ENTRÉE EN MATERNELLE

La Cité éducative de Lormont a travaillé sur une sensibilisation à la première rentrée et sur son impact sur les tout-petits. Dans ce cadre, une vidéo [« Papa, Maman, c'est quoi l'école maternelle ? »](#)²⁶ et des capsules vidéo ont été créées afin de présenter cette institution.

LANGUE MATERNELLE

D'après l'association Dulala, **pour favoriser le développement du langage** des enfants, il est conseillé aux parents de communiquer dans la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise. **Sinon, les enfants pourraient souffrir d'un vocabulaire limité, d'une mauvaise prononciation** et rencontrer des difficultés dans l'apprentissage d'autres langues. Il est important d'**accompagner les parents dans le choix de la langue dans laquelle ils veulent communiquer avec leurs enfants, et dans la posture à adopter** afin que la transition entre la langue parlée chez eux et celle parlée à l'école soit la plus fluide possible.

LECTURE

Les inégalités scolaires commencent très tôt, et l'une de leurs causes majeures est la différence d'accès aux livres chez les jeunes enfants. Certaines actions permettent d'aider les parents à instaurer des pratiques et habitudes de lecture familiales. **Même s'ils sont allophones ou en situation d'illettrisme, les parents peuvent être acteurs de cette démarche** - que ce soit simplement en accompagnant leurs enfants à la bibliothèque, où ils pourront se familiariser avec l'univers des livres et participer à des séances de lecture collectives, ou, lorsque l'enfant est encore jeune, en inventant eux-mêmes des histoires en fonction des images du livre. Si cette dernière option ne permet pas forcément d'améliorer les compétences de lecture ou le vocabulaire de l'enfant, cela lui permet de développer son imaginaire.

²⁶ https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=F0g9aGgjk_8&feature=emb_title

TESTÉ ET APPROUVÉ

L'Afev

Dans le programme de mentorat de l'Afev « Accompagnement vers la lecture », intervenant très en amont du parcours, **le lien aux parents est particulièrement essentiel**. L'ambition de cette forme particulière de mentorat est de développer une appétence pour la lecture chez des enfants de grande section de maternelle ou de CP qui peuvent être éloignés du livre. Outre l'impact sur l'enfant, l'objectif est à terme **d'instaurer des pratiques familiales de lecture durables permettant de pérenniser les apports du mentorat**. Les parents se voient ainsi proposer de participer à des temps de lecture avec le binôme, ou à des sorties collectives leur permettant de se familiariser avec des lieux culturels comme la bibliothèque. Les étudiants vérifient si la famille possède une/des carte(s) de bibliothèque, et le cas échéant les accompagnent dans la démarche de création.

L'association Parents Professeurs Ensemble

Partie du constat qu'**un élève sur cinq sort du primaire sans maîtriser les savoirs fondamentaux et que les écrans prennent de plus en plus de place dans la vie des jeunes enfants**, l'association [Parents Professeurs Ensemble](https://www.parentsprofesseursensemble.org/)²⁷ veut favoriser la pratique d'activités riches et stimulantes par les moins de 6 ans, parmi **lesquelles les histoires tiennent une place toute particulière**. Dans ce cadre, elle a mis en place le programme « Promenons-nous dans nos histoires » en intervenant dans les structures accueillant les enfants avant leur entrée à l'école, notamment les crèches, les centres sociaux et les accueils de loisirs. Après des sessions de **réflexion avec les professionnels de l'enfance** et de la petite enfance, **des ateliers impliquant les parents** sont organisés : le début d'une histoire est lu collectivement à un groupe d'enfants, et chacun peut à son tour imaginer la suite de l'histoire chez soi avec ses parents. L'association propose aussi un dispositif de bibliothèque tournante.

Ces activités sont ainsi organisées afin que les professionnels racontent des histoires aux familles et que ces dernières **prennent conscience du rôle crucial des histoires et du plaisir** que les moments de temps de lecture parents-enfants peuvent procurer (sécurité affective, concentration, imagination, vocabulaire...).

L'ANLCI, l'Association des bibliothécaires de France et la Fédération interrégionale du livre et de la lecture, sous le pilotage du Ministère de la culture, **ont mis en place depuis 2013, le projet « Facile à Lire »**²⁸ dans le but de (re)développer le goût de la lecture pour les personnes qui en sont le plus éloignées. Ce projet se traduit entre autres par des espaces proposant des ouvrages « faciles à lire » aux personnes en difficulté avec la lecture et de la médiation afin d'attirer vers la bibliothèque les personnes qui n'y viendraient pas autrement.



²⁷ <https://www.parentsprofesseursensemble.org/>

²⁸ <http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Agir-ensemble-contre-l-illettrisme/Facile-a-lire>

SCOLARITÉ

L'association École et famille²⁹, dans le cadre du plan national de résorption des bidonvilles et avec le soutien de la DIHAL, a mis en place dans le Val d'Oise la mission « Scolarisation durable ». En se rendant auprès de familles vivant dans les bidonvilles, l'association tente de :

- sensibiliser les familles aux enjeux de la scolarité ;
- faciliter l'inscription de l'enfant à l'école ;
- veiller à la continuité et à l'assiduité scolaire de l'enfant ;
- relayer vers les nouveaux territoires de vie des familles en cas de déménagement.

Ainsi, différentes actions ont été élaborées :

- l'organisation d'ateliers en français autour de l'école, avec les enfants et adolescents ;
- la facilitation du dialogue de confiance avec les familles, avec les partenaires institutionnels et associatifs et entre les familles et ces réseaux d'acteurs ;
- la mobilisation du réseau local, notamment les Services municipaux Enfance, les Maisons de quartier, les Caisses d'allocations familiales (Caf) et les Centres d'Information et d'Orientation (CIO).

PARENTALITÉ NUMÉRIQUE

L'une des difficultés de la parentalité au XXI^{ème} siècle est **le risque d'être dépassé par les usages numériques de ses enfants** - ce qui peut aboutir, lorsque ces compétences sont mieux maîtrisées par les enfants, à un **renversement de la relation parent/enfant**. Aider les parents dans leur accompagnement et leur contrôle de l'usage des écrans et d'internet par leurs enfants, que ce soit en termes de temps ou de contenus, est ainsi fondamental. Selon l'**UNAF**³⁰ - l'Union Nationale des Associations Familiales -, les enseignements majeurs à transmettre aux parents sont les suivants :

- faire attention à ne pas développer **un discours anxiogène** par rapport aux écrans. Ces derniers peuvent constituer un outil efficace pour l'apprentissage, tant qu'est adoptée une utilisation responsable en fonction de l'âge et des besoins des enfants ;
- se rappeler que l'apprentissage des enfants ne se fait pas qu'à travers la parole. **Le mimétisme** est en effet l'un des piliers du développement. Afin que leurs enfants adoptent une utilisation responsable des outils numériques, les parents doivent ainsi servir d'exemple ;
- prendre conscience du fait que **les interactions en famille peuvent se faire à travers les écrans** (regarder des films ou jouer à des jeux vidéo ensemble), mais **ne doivent pas s'y limiter** - la discussion, les jeux de société et les sorties restent indispensables.

TESTÉ ET APPROUVÉ

L'UNAF

Outre ses sessions de formation destinées aux familles, l'UNAF a mis à disposition des professionnels de l'éducation et des parents **des outils pour les guider dans leur démarche d'accompagnement de l'enfant** dans son usage du numérique. Parmi les ressources développées :

- des guides pratiques (comme [« votre enfant navigue sur internet »](https://ecoleetfamille.fr/)³¹). Construit en partenariat avec l'HADOPI, ce guide revient sur les pratiques de téléchargements légaux et illégaux ;

²⁹ <https://ecoleetfamille.fr/> cf Annexe 5: Ecole et familles propositions de services

³⁰ <https://www.unaf.fr/>

³¹ <https://www.unaf.fr/ressources/votre-enfant-navigue-sur-internet-prendre-conscience-guider-et-protger/>

- un site web « [mon enfant et les écrans](https://www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr/) »³², destiné aux parents d'enfants âgés de 3 à 13 ans. Ce site aide les parents à trouver un équilibre à l'usage des écrans ;
- un site web « [je protège mon enfant des écrans](https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/) »³³, développé par le Ministère de la Santé.

La Cité éducative de Sarcelles

Dans le cadre de son action « être parents à Sarcelles », la Cité éducative a quant à elle organisé des temps parents/enfants d'initiation aux jeux vidéo. Cette activité avait pour but à la fois de **permettre à la fois une sensibilisation de ces deux groupes d'acteurs sur la question des usages du numérique et une socialisation entre eux**. Elle a abouti à la création par les parents de capsules vidéo relatives à cette thématique.

APPROPRIATION DES OUTILS NUMÉRIQUES LIÉS À LA SCOLARITÉ

De plus en plus présents - parfois dès le premier degré -, **ces outils représentent un formidable levier de renforcement du lien familles-école** pour ceux qui le maîtrisent, **mais également un risque de fragilisation** si l'on ne s'assure pas que toutes les familles sont accompagnées pour s'approprier l'outil.

TESTÉ ET APPROUVÉ

Les Territoires Numériques Éducatifs et l'Afev ont expérimenté dans le Val d'Oise, l'intervention de volontaires en Service Civique dans des écoles élémentaires de Cergy et d'Argenteuil, pour former les parents à la prise en main de ces outils. Ces formations permettent également à certains parents de mettre un premier pied dans l'école et de vaincre leur appréhension vis-à-vis de l'institution. Dans certaines écoles, les volontaires en Service Civique vont même jusqu'à accompagner les parents au-delà des outils de suivi de la scolarité, dans **l'usage des outils numériques du quotidien - leur permettant ainsi d'acquérir davantage d'autonomie et d'indépendance dans leur vie de tous les jours**.

PISTE D'ACTION

Lorsque l'on organise des sessions de formation des parents à l'usage des outils numériques, il convient de **se demander s'ils seront capables de dupliquer au domicile familial les enseignements appris**. En effet, le matériel utilisé pendant la formation peut être différent de celui dont disposent les familles (ordinateurs ou tablettes par exemple), notamment les appareils ne pouvant pas être transportés (ordinateurs ou les consoles).

L'organisation de ces formations par et/ou au sein des écoles, aura également pour bénéfice de montrer aux parents que **le sujet de la coéducation ne se limite pas au domaine scolaire** ; ils se sentiront ainsi plus légitimes à y participer et à entrer dans l'école.

ORIENTATION

L'influence la plus déterminante, dans la prise de décision par un jeune de poursuivre ses études au-delà du niveau secondaire est celle des parents. Or, certaines familles possèdent peu de connaissances et d'informations, notamment, sur l'enseignement supérieur. Cela peut les empêcher d'aider leurs enfants dans leurs choix d'orientation et de les soutenir dans leur poursuite d'études.

Il est donc primordial de **les informer sur les périodes charnières de l'orientation de leurs enfants, sur les filières existantes et accessibles à leurs enfants, sur les aides financières disponibles, ainsi que sur les avantages sur le long terme** que représente la possession d'un diplôme du supérieur.

³² <https://www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr/>

³³ <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/>

TESTÉ ET APPROUVÉ

L'Afev à Grenoble

Dans le cadre de son programme **Démo'Campus**, l'Afev a mis en place le projet « l'Université dans mon quartier », au sein du quartier Mistral de Grenoble. L'objectif de cette action était de permettre aux parents de se familiariser avec le monde universitaire, en rencontrant par exemple des Présidents d'universités, au sein même de leur quartier.

La Cité éducative de Saint-Nazaire, elle a mis en place l'action « After Norange » afin de « dédramatiser l'orientation » en accompagnant les parents sur leurs peurs ainsi que les informer, les sensibiliser et leur proposer un accompagnement aux portes ouvertes des lycées et universités. Grâce à son format - des tables rondes et des échanges informels avec d'anciens élèves du collège et un jeu de l'oie pour les collégiens - cette action a attiré de nombreux parents.



b. FOCUS SUR LES FORMATIONS INTER-CATÉGORIELLES

Les formations multi-acteurs peuvent être un formidable moyen de faire se sentir légitimes les parents dans l'accompagnement de la scolarité de leur enfant et la relation de coéducation.

Ces formations améliorent la relation entre les familles et les acteurs institutionnels, car elles permettent de créer du lien, de se défaire des préjugés que les différents groupes d'acteurs pourraient avoir les uns sur les autres, et de **découvrir et comprendre les capacités et compétences des autres groupes.**

Grâce à ces formations, les acteurs peuvent **exprimer la vision et les attentes qu'ils ont de leur rôle et de ceux des autres.**

TESTÉ ET APPROUVÉ

ATD Quart Monde organise des formations inter-catégorielles impliquant à la fois parents, professionnels de l'éducation et experts. Ces formations s'inscrivent dans le cadre de sa démarche de « **Croisements des savoirs** », qui permet de **valoriser et de prendre en compte les compétences et expertises de l'ensemble des acteurs, qu'elles soient éducatives, universitaires, professionnelles ou basées sur des expériences de vie.**

Des formations ont été organisées dans la **Cité éducative de Grigny** : une première journée composée de sessions entre pairs, suivie de deux journées de croisement. Elles ont permis à chaque groupe d'acteurs d'exprimer sa vision de son rôle et ce qu'il attend de celui des autres. Un temps de travail a ensuite été consacré à la construction, en groupes « croisés », d'un projet de coéducation. L'expérience de Grigny a mené à la création d'un livret, « L'éducation de l'enfant à l'école », rédigé à 44 mains, mais aussi à un réel changement de posture de certains enseignants vis-à-vis des parents.

5-L'expertise des familles au service des projets de coéducation

a. PERMETTRE AUX FAMILLES DE SE RASSEMBLER, D'ÉCHANGER ET DE S'ORGANISER

Afin d'augmenter la capacité d'agir des parents, **il est essentiel de leur permettre d'échanger entre eux, de s'organiser et de créer des collectifs de parents.** Cette démarche présente un triple avantage :

- **libérer leur parole, faire entendre leurs besoins et leurs revendications.** En effet, ils peuvent ainsi discuter, dans une atmosphère de confiance et une relation d'égal à égal, tout en déconstruisant les barrières liées à la langue ou l'intimidation que peut susciter l'expertise des acteurs institutionnels ;
- **réaliser que leurs questionnements personnels sont en réalité, bien souvent, partagés par d'autres parents.** Par crainte du jugement, de nombreux parents peuvent s'auto-censurer et ne pas faire remonter leurs questions ou besoins aux acteurs institutionnels ;
- **briser l'isolement dans lequel vivent certaines familles,** notamment les familles monoparentales.

TESTÉ ET APPROUVÉ

Les UPP³⁴ : Universités populaires de parents - créées en 2005, sont des groupes de parents, généralement issus des quartiers populaires, qui mènent une recherche pour l'amélioration de la vie des enfants et des parents, avec le soutien d'un universitaire. Il s'agit ainsi de **qualifier et légitimer leurs savoirs**, pour qu'ils puissent ensuite **croiser leurs réflexions avec d'autres acteurs** (écoles, travailleurs sociaux, autres parents, élus...).

Parmi les objectifs des UPP, nous pouvons citer les suivants :

- valoriser les parents et leurs savoirs ;
- faire émerger une réflexion collective de parents et permettre l'expression de celle-ci dans l'espace public ;
- modifier les regards des parents sur les institutions et des institutions sur eux, croiser les savoirs entre parents, élus, travailleurs sociaux, universitaires ;
- permettre aux parents de participer à l'élaboration des politiques éducatives et à la construction de projets éducatifs sur les territoires.

Ainsi, la promotion d'Aulnay-sous-Bois a travaillé sur la question « En quoi l'environnement influence-t-il la réussite de nos enfants ? » Au terme de 3 ans de recherche, elle a partagé les conclusions de son étude dans les quartiers et établissements scolaires de son territoire. Les membres de la promotion se sentant désormais **plus légitimes à participer à la relation de coéducation**, ils ont par la suite décidé de mettre en place des actions de terrain telles que l'élaboration d'un club de lecture au centre social du département, afin de sensibiliser les parents à la lecture et la présence des livres à la maison.

³⁴ <https://www.parents-citoyens.org/>

PISTE D'ACTION

Former des parents ambassadeurs ou délégués, pour faire remonter à l'établissement scolaire les points majeurs soulevés lors de leurs échanges, constituerait un levier efficace pour **maximiser les bénéfices de la création de ces collectifs de parents**.

TESTÉ ET APPROUVÉ

La Cité éducative des Portes du 20ème arrondissement de Paris a mis en place un **réseau de parents délégués**. Ces derniers sont à la fois en lien avec le personnel et avec les autres familles de leur établissement scolaire. Ils sont donc **les principaux interlocuteurs choisis par la Cité éducative et sont à la fois les porte-paroles de cette dernière, des familles et de leur établissement scolaire**.

Ils informent les familles des événements du territoire, et transmettent les besoins relevés aux responsables Cité éducative en lien avec les familles.

Pour les aider dans leurs missions, **des livrets ont été fournis** aux parents délégués dans lesquels la Cité éducative et leur rôle en tant qu'acteurs de celle-ci étaient présentés. La Cité éducative est également intervenue pendant des conseils d'école et des cafés des parents, pour compléter oralement les explications et se présenter en tant que responsables du lien avec les familles.

L'association École et Famille a, quant à elle, mis en place des « Parents-Relais ». Ces pôles sont composés d'un coordinateur et d'une vingtaine de Parents-Relais bénévoles, formés par l'association. L'objectif est de :

- soutenir les familles dans leurs réflexions sur les enjeux auxquels elles sont confrontées, et les guider dans leurs démarches en les orientant vers des professionnels ou bénévoles compétents ;
- conforter les familles dans leur savoir-faire ;
- accompagner les professionnels dans leur compréhension des familles et de leurs situations ;
- proposer des espaces afin que les familles puissent échanger entre elles et avec des professionnels ;
- développer et fortifier les liens de confiance entre les différents acteurs d'une communauté éducative.

Par ailleurs, ces objectifs sont atteints grâce à la mise en place des actions suivantes :

- accueil et écoute des familles ;
- information sur les institutions existantes et leur champ d'intervention ;
- mise en place d'aides administratives ;
- usage de traductions, qu'elles soient linguistiques, de contextes relationnels ou de codes sociaux.

PISTE D'ACTION

La **mise en place des cafés des parents** peut constituer un moyen utile et simple pour permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger dans un cadre informel. Des pratiques permettent de maximiser la participation des familles aux cafés des parents et les apports de ces derniers, parmi lesquelles :

- **maintenir le principe de relation horizontale** ;
- **faire la promotion** de ces rencontres lors d'autres événements recevant du public ;
- s'appuyer sur le **bouche-à-oreille** ;
- en fonction du public visé, **choisir une entrée thématique et communiquer en amont de l'événement** sur le thème de la rencontre, sans toutefois s'y limiter au moment des discussions. Cette approche est généralement favorisée par les facilitateurs issus des milieux de la psychologie ;
- une autre possibilité consiste à **promouvoir l'organisation d'activités conviviales** et de profiter de la présence des parents pour engager avec eux des discussions. Cette technique est privilégiée par les facilitateurs issus des métiers de l'animation.

FOCUS

DÉVELOPPER, SI BESOIN, DES FORMATIONS AD-HOC

La Cité éducative de Sarcelles a ainsi mis en place une formation de parents d'élèves, avec l'association Alter Ego / Accompagnement / Formation. Elle avait en effet identifié, avec ses partenaires, un enjeu du territoire, faisant consensus : **les parents d'élèves sont très peu affiliés à des fédérations et ne disposent pas d'espace de formation.**

Elle a donc interpellé un acteur associatif, Alter Ego, connu et reconnu dans le Val d'Oise, pour intervenir sur le territoire. L'objet de ce collectif de formateurs est d'accompagner les acteurs du champ de l'éducation et du secteur médico-social, qu'ils soient professionnels ou usagers. L'association est née grâce à la rencontre et à la coopération de formateurs issus de différents milieux professionnels. Toutes ces forces vives ont collaboré sur le terrain et engagé ensemble un important travail réflexif de recherche universitaire.

Le projet s'est construit dans le temps et avec la troïka. Plusieurs temps d'échanges, de rencontres et d'allers/retours ont été nécessaires pour déterminer le projet, ses objectifs, son contenu et son montant financier.

La Ville de Sarcelles disposant de six réseaux d'éducation prioritaire, elle a fait le choix de faire tourner le projet tous les ans sur deux réseaux afin de couvrir l'ensemble du territoire au terme de la Cité éducative. Le choix des réseaux prioritaires est décidé conjointement avec la troïka.

Puis un temps post-formation a permis de revenir sur les acquis et l'échange de pratiques avec les parents.

Un livret du parent représentant sera élaboré à partir de l'ensemble des éléments qui ont été collectés durant toutes les séances de formations auprès des parents. Plus le projet se déploie, plus le recueil de données est riche. Ce livret regroupe des éléments sur le fonctionnement de l'école et le cadre de la représentativité des parents dans l'école (Lois et Circulaires), la place des représentants de parents dans l'École (posture, lieux/temps de représentativité et missions) et une FAQ (permettant des apports d'éléments de connaissance liés aux problématiques les plus souvent rencontrées).

L'élaboration d'un livret permet de garder trace pour les futurs parents représentants.



b. QUE PROPOSER AUX PARENTS QUI VEULENT S'IMPLIQUER DANS DES PROJETS DE COÉDUCATION ?

Pour réussir à impliquer les parents dans des projets de coéducation avec l'école et les autres acteurs du territoire (associations, centres sociaux, etc.), il est nécessaire de démontrer que **chacun d'entre eux porte une expertise complémentaire à celle des autres**. En effet, **chaque acteur ou groupe d'acteurs connaît l'enfant dans un contexte particulier**.

Les parents, par exemple, sont les seuls à connaître l'enfant et ses agissements dans le contexte familial. De ce fait, même s'ils ont une confiance absolue dans l'école - qui est, selon certains d'entre eux, plus légitime pour mener à bien l'éducation de leurs enfants -, ils doivent être convaincus que leur participation dans la coéducation est indispensable, et que le savoir professionnel des enseignants nécessite d'être complété par le leur. **Si les familles les plus éloignées ne sont pas intégrées dans ce processus et ne font pas part de leurs revendications, craintes, besoins, idées ou savoirs, de nouvelles exclusions pourraient apparaître sur les long et moyen termes.**

Un bon moyen d'intégrer les parents dans les projets de coéducation est de commencer **par la mise en place d'actions entre parents et acteurs tiers de proximité**. Puis, une fois la confiance instaurée, les codes expliqués, les rôles de chacun établis et légitimés, les acteurs institutionnels peuvent intégrer les échanges.

TESTÉ ET APPROUVÉ

La Cité éducative de l'Aulne

Dans le but de faire participer les parents à sa gouvernance, la Cité éducative de l'Aulne a essayé d'intégrer les parents à ses différents groupes de travail. Or, l'expérience s'est montrée infructueuse, **les parents étant intimidés par les experts et acteurs institutionnels présents, ne comprenant pas le langage technique utilisé et se sentant illégitimes à participer**. Par conséquent, la Cité éducative a décidé d'organiser des groupes de travail uniquement dédiés aux parents, et en présence d'un représentant associatif, afin que les thématiques abordées soient remontées au niveau institutionnel par le représentant associatif.

Cette redéfinition de l'expérience a ainsi été bien plus concluante et a permis de **faire réellement participer les parents au projet de coéducation et de gouvernance** de leur territoire. Cette réflexion a donné naissance au programme « sure start », qui met en place dans les quartiers défavorisés des écoles maternelles qui servent aussi de dispensaire, de centre d'aide au travail, de garderie, etc.

Quelques propositions de projets de coéducation :

- **proposer à des parents parlant une langue étrangère** d'intervenir en tant qu'experts de leur langue dans les établissements scolaires, sur des temps péri- et scolaire, en organisant des activités.

TESTÉ ET APPROUVÉ

À travers son programme d'éveil aux langues destiné aux enfants de quartiers pluriculturels, l'association Dulala **permet aux parents d'intervenir au sein des établissements scolaires**. Elle leur propose par exemple de lire aux enfants un livre dans leur propre langue.

- **proposer aux parents de surveiller les élèves** lors des heures de contrôles et examens tels que le Diplôme National du Brevet blanc ;
- inciter les parents à **proposer et porter des projets** pour enrichir la vie de l'établissement scolaire ;
- proposer aux parents d'**accompagner les enfants** lors des sorties scolaires ;
- **organiser des temps d'échange** entre parents et acteurs éducatifs sur les différences de normes culturels et scolaires : Qu'est ce que l'école / la parentalité dans une autre culture ? Comment traduire les concepts ?, etc ;
- organiser des **bilans de santé auxquels participent les parents**. Cela leur permettrait de faire un premier pas au sein de l'établissement, pour ensuite y revenir plus facilement. Par ailleurs, une telle action s'avère particulièrement utile dans la mesure où de nombreux enfants n'ont pas accès à des soins médicaux ;
- organiser, à la suite des sessions de formation, des **temps de création de supports de capitalisation par les parents**, afin qu'ils soient acteurs dans la transmission de savoirs auprès d'autres familles.

TESTÉ ET APPROUVÉ

La Cité éducative de Lormont

Dans le cadre de son action de création de capsules vidéo pour répondre aux questions des familles sur la maternelle, la Cité éducative de Lormont a décidé d'**impliquer, aux côtés des acteurs de l'éducation, les parents ayant participé aux sessions de sensibilisation** qu'elle avait mises en place l'année précédente. Cela a ainsi permis aux parents de constater une valorisation de leurs savoirs et de leur participation aux actions de la Cité éducative.

De manière plus durable, mettre en place des espaces parents au sein des établissements scolaires permet de :

- **faciliter l'implication** des parents dans la vie de l'établissement ;
- établir un **rapprochement entre familles** ;
- établir un **rapprochement entre parents, établissement et acteurs territoriaux** ainsi que renforcer la confiance entre eux ;
- rendre plus explicites les attentes et le fonctionnement de l'établissement.

Pour maximiser l'apport de cette initiative et favoriser la réussite de tous les élèves, il est indispensable de **considérer l'ensemble des parents comme des ressources pour l'établissement et des acteurs de la scolarité de leurs enfants**.

TESTÉ ET APPROUVÉ

La Cité éducative de Pointe-à-Pitre

Les Abymes a mis en place un espace parents afin que ces derniers puissent se rencontrer et échanger dans un lieu convivial et moins formel que l'école. Afin d'assurer un bon fonctionnement et une bonne prise en charge de l'espace, sa maintenance a été déléguée à une association.

PISTE D'ACTION

Association offrant son aide à la mise en place d'actions impliquant les parents, l'association Ecole et Famille intervient dans l'accompagnement de projets École-Famille-Cité, afin de :

- répondre aux demandes de coéducation des établissements scolaires, socioculturels ou éducatifs ;
- valoriser les ressources relationnelles préexistantes dans la communauté éducative ;
- renforcer les liens de confiance entre adultes par la pratique et la réflexivité ;
- pérenniser l'utilisation de principes, méthodes et outils dans les pratiques ordinaires ;
- contribuer au mieux-être, à l'accrochage scolaire des enfants et jeunes.

Pour ce faire, différentes actions ont été élaborées :

- accompagnement de projets d'équipe et/ou entre plusieurs équipes : diagnostic partagé et choix concerté de priorités d'actions ;
- co-animation de groupes d'échanges d'expériences et d'idées entre professionnels, enfants et parents ;
- co-animation avec un thérapeute familial de "Concertations École-Famille-Cité » : rencontres à la demande de professionnels entre les membres d'une famille et le réseau de professionnels mobilisés ;
- retours d'expériences réguliers et évaluation finale avec tous les acteurs concernés.

PISTE D'ACTION

Organiser des sessions pour informer les parents qu'ils ont la possibilité de participer à des **projets de coéducation et de mettre en place leurs propres actions** peut être un moyen efficace de les engager.

TESTÉ ET APPROUVÉ

La Cité éducative de Nanterre a organisé des **réunions collectives au sein des collèges et écoles du territoire**. Elle a également réalisé des **entretiens individualisés avec les parents d'élèves influents** afin que ces derniers essayent de convaincre leurs réseaux de leur capacité à s'investir. L'idée était ainsi d'**expliquer aux autres familles** qu'en se rapprochant d'institutions ou d'associations locales, elles pouvaient **monter leurs propres projets** pour leur quartier.

PISTE D'ACTION

Il peut être intéressant d'organiser des temps d'échange entre familles lors desquels **des parents sont invités à témoigner de leur engagement dans des projets de coéducation** ou dans la vie de la Cité éducative. Cela permettra d'inciter davantage de parents à se mobiliser - ces derniers considérant que si leurs pairs ont pu s'engager et réussir à monter un projet, ils peuvent le faire aussi.

L'Afev est un **acteur-clef de l'éducation prioritaire** rayonnant sur plus de **2 000 établissements** situés très majoritairement en éducation prioritaire, implanté dans près de 70 Cités éducatives. L'intervention des étudiants s'articule autour de plusieurs programmes dont deux **programmes principaux éducatifs** :

- **Le mentorat**, programme-socle de l'Afev, a permis depuis plus de 30 ans :
 - **la sécurisation de près de 200 000 enfants et jeunes** dans leur parcours éducatif
 - **l'implication des parents** via une **intervention à domicile** des mentors.
- Le programme « Volontaires En Résidence » permet à des jeunes en Service civique de l'Afev d'agir au sein des établissements scolaires prioritaires, des premier et second degrés, sur le climat scolaire.

Le soutien à la parentalité constitue un aspect structurant du mentorat depuis que nous avons choisi de **généraliser l'intervention au domicile des mentorés**. Cette modalité permet aux étudiants de développer **une relation privilégiée avec la famille** de leur mentoré. Ce lien fort permet à nos mentors d'**aider les familles à se sentir légitimes dans l'accompagnement de la scolarité de leur enfant, et contribue à renforcer le lien famille/ école**.

Ainsi, la dimension d'appui à la parentalité est **structurante dans tous nos programmes, et se traduit par différents types d'actions** : formations sur les usages numériques, sorties collectives, temps d'échange et actions pour aider les parents dans l'orientation de leurs enfants. L'Afev a également structuré **la formation de ses engagés sur leur rapport aux parents**. En 2021-2022, ce sont ainsi **18 400 familles** qui ont été touchées par nos différents programmes.

L'ÉQUIPE DE L'AFEV

- Eunice Mangado-Lunetta, Directrice des programmes
- Yasmina Lamraoui, Chargée de mission qualité et déléguée territoriale Pyrénées-Orientales
- Justine Chung, Responsable des ateliers Afev
- Manon Valat, Chargée de mission Volontariat éducatif
- Marine Schoucair, Stagiaire parentalité

Pour conclure ce guide, nous tenons à remercier toutes les personnes, associations et Cités éducatives qui ont collaboré à la démarche et à la rédaction du guide.

▶ LES ORGANISMES PUBLICS

- ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- ANLCI - L' Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
- DGCS Direction Générale de la Cohésion Sociale
- DGESCO - La direction générale de l'enseignement scolaire

▶ LES ASSOCIATIONS

- ATD Quart Monde
- Alter Ego
- Dulala - D'Une Langue à L'autre
- École des Parents et des Educateurs
- École et Famille
- Fédération Léo Lagrange
- Ligue de l'Enseignement
- Papoto
- Parents et Professeurs Ensemble
- UNAF - L'Union Nationale des Associations Familiales
- UPP - Universités Populaires des Parents
- Voisin Malin

▶ L'EXPERTE

- Valérie Pugin, Directrice d'études, Trajectoire Reflex

▶ LES CITÉS ÉDUCATIVES

- Argenteuil
- Aulne
- Bondy
- Grenoble Echirolles
- Grigny
- Lormont
- Marseille
- Mayotte
- Montpellier
- Mulhouse
- Nanterre
- Nantes
- Orleans
- Orly
- Porte du 20ème
- Pointe-à-Pitre les Abymes
- Reims Croix-Rouge
- Saint-Nazaire
- Saint-Quentin
- Sarcelles
- Strasbourg
- Val d'Oise

▶ WEBINAIRES

- [Présentation de Dulala, Papoto et la Cité Educative de Lormont, 8 mars 2021](#)
- [Présentation des UPP et d'ATD Quart Monde, 10 mai 2021](#)
- [Printemps des Cités Educatives, « relations avec les familles dans les Cités Educatives », 31 mai 2021](#)
- [Présentation de Voisin Malin, 7 juin 2021](#)
- [Présentation de Trajectoire reflex, 19 novembre 2021](#)
- [Présentation d'ANLCI, 13 janvier 2022](#)
- [Intervention de Caroline Hache, 3 mars 2022](#)
- [Présentation de l'UNAF, 12 mai 2022](#)
- [Webinaire ouvert « relations avec les familles », 5 octobre 2022](#)

▶ VIDÉOS

ATD Quart Monde :

[C'est pas le même regard. Familles, école, grande pauvreté : dénouer les nœuds d'incompréhension](#)

Afev - Canopé :

[AI-learning, le lien avec la famille](#)

▶ GUIDES

Afev :

[Les parents et moi](#)

ANLCI :

https://www.cnsa.fr/documentation/ns04-112-181_spf_communiquer_pour_tous_bd_total_web.pdf

Ministère de la Santé et des Solidarités :

[la Charte nationale de soutien à la parentalité](#)

Unaf :

<https://www.unaf.fr/ressources/votre-enfant-navigue-sur-internet-prendre-conscience-guider-et-protéger/>

<https://www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr/>

<https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/>

▶ ARTICLES

- [Goudeseune, D. \(2020\). « Influence de la qualité de l'engagement des parents et de leur communication sur la réussite scolaire de leurs enfants ». Par temps clair.](#)
- [Stromboni, T., et Urbano, R. \(2022\). Synthèse « Évaluation nationale des cités éducatives. Premiers enseignements sur l'appropriation du programme en matière de continuité éducative, d'orientation-inclusion et de place des familles ». INJEP.](#)
- [Institut Montaigne \(2022\). « L'avenir se joue dans les quartiers pauvres: 24h dans la vie d'un habitant - Rapport Juin 2022. »](#)
- [Stratégie de Prévention et de lutte contre la pauvreté « Note de cadrage de la formation « aller vers » »](#)

▶ PODCASTS

[Fédération des centres sociaux 49/53. « Modestes parents, la parole est donnée à des familles en situations de précarité », Fédération Maine & Loire Mayenne.](#)

Site web Modestes Parents :

https://modesteparents.centres-sociaux.fr/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=News_partenaires_institutionnels_Liste18&utm_medium=email

ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE CITÉ ÉDUCATIVE BELLEVUE DE NANTES

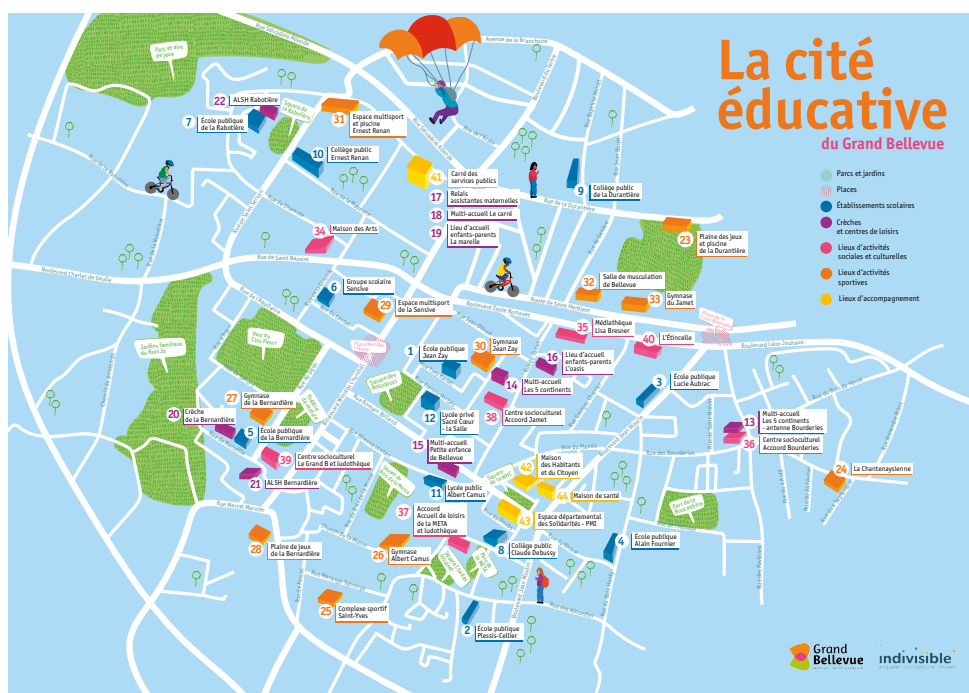
1- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CARTOGRAPHIE DE NANTES :

Pour aller plus loin, voici ci-dessous quelques éléments de cadrage sur la cartographie.

- Les avantages de la version papier :

- **Elle est plus visible** car elle peut être affichée dans les établissements scolaires et/ou tout autre lieu accueillant du public;
- Elle est claire car elle affiche uniquement les acteurs principaux de la ville.

La version papier :



- Les avantages de la cartographie numérique :
 - Elle peut **être facilement et régulièrement actualisée**;
 - **Toute personne peut y avoir accès, il n'est pas nécessaire de se créer un compte** ;
 - **Son utilisation est particulièrement facile car les recherches peuvent être personnalisées en fonction des besoins.** Les utilisateurs doivent préciser de quel type de public ils font partie - enfant, parents etc. - et se verront proposer des acteurs et lieux en fonction de leur réponse.

Lien vers la version numérique :

<https://bellevueciteeducative.gogocarto.fr/annuaire#/carte/gymnase-camus@47.6376,6.1630,16z?cat=all@b>

- Problème :
 - En raison **du principe de concurrence déloyale, les professionnels de santé n'ont pas pu être intégrés à la cartographie alors que la question de l'accès aux soins reste majeure dans les quartiers populaires.**
- Piste d'action :
 - Pour impliquer davantage les acteurs dans le développement et l'utilisation de cet outil, il peut **être intéressant de leur demander de composer eux-mêmes la fiche informative relative** à leur structure.
- Le coût total de la cartographie : 6 500€
 - 6 000€ pour l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour accompagner toute la construction;
 - 500€ pour l'impression A3 couleur de 2 000 exemplaires de la version papier.

▶ ANNEXE 2 : VOISIN MALIN MISSION PETITE ENFANCE COURCOURONNES



CAF DE L'ESSONNE / ANSA

Sensibiliser les parents à la lecture avec leurs jeunes enfants et les informer sur l'offre « petite enfance » de la ville

Contexte	Quartier du Canal Courcouronnes (Essonne) Mission financée par la CAF de l'Essonne et l'ANSA (Agence Nationale des Solidarités Actives), en partenariat avec la Ville de Courcouronnes Cette mission a fait l'objet d'une évaluation d'impact randomisée menée par Vincent Pons, enseignant chercheur à Harvard et formé au J-PAL Lab.
Logements	184 familles ciblées

LA MISSION

Objectif	- Sensibiliser les familles à l'importance de la lecture chez les enfants de moins de 4 ans - Présenter l'offre « petite enfance » de la ville : équipements / services
Contenu de l'information	- Proposer aux parents un album jeunesse pour les encourager à partager un temps de lecture avec leur enfant : remise d'un album jeunesse adapté à l'âge de l'enfant, en laissant aux parents le choix entre plusieurs modèles. Présentation de la possibilité d'emprunter ce type d'ouvrage gratuitement grâce à l'offre petite enfance de la médiathèque de Courcouronnes et d'Evry. - Inciter les familles du quartier à recourir à l'offre de services publics locaux pour le petit enfant : en leur apportant des informations concrètes sur l'accueil dans les crèches municipales (notamment sous forme d'accueil occasionnel), la scolarisation avant 3 ans et l'accueil dans la médiathèque ou la ludothèque du quartier (avec présentation des temps d'animation dédiés aux plus petits)
Portes ouvertes	165 portes ouvertes (90% de portes ouvertes)
Familles informées	131 familles soit 80% des familles rencontrées
Durée	5 mois (avril à septembre 2017)

IMPACTS SIGNIFICATIFS

- Accès à de nouvelles informations

Grâce à la mission, le nombre de familles sachant localiser la médiathèque a augmenté de +42% et 2 fois plus de familles ont connaissance des activités pour les très jeunes enfants qui y sont organisés.

- Evolution des pratiques et passage à l'action

La mission a permis de constater que les équipements (médiathèque, ludothèque) étaient connus des parents mais peu fréquentés, surtout avec leurs enfants.

Après la mission, il a été mesuré que le nombre de familles avec des jeunes enfants inscrits à la médiathèque a augmenté de +62% et que 2 fois plus d'enfants de familles rencontrées participaient aux spectacles proposés par la médiathèque

- Perception de l'éveil des enfants

La mission a enfin eu un impact significatif sur la perception de l'éveil des enfants par leurs parents, puisque le nombre de parents ayant une perception positive de l'éveil de leur enfant a augmenté de + 46%. De nombreux parents ont également constaté un effet positif sur le développement du langage chez leur enfant (vocabulaire, pose des questions...)

▶ ANNEXE 3 : AFTER NORANGE RDV FAMILLES - COLLÈGE



LE BILAN

 **31 familles**
dont 24 mères,
9 pères
11 enfants 0-8 ans
dont 8 de 0-3 ans

 **6 familles**

ont bénéficié d'une
aide sur pronote

 **Quelques sollicitations** pour être aidé d'un interprète en **arabe**

Partenaires présents

SUJETS EVOQUES

Des dispositifs : DF, mentorat Afev, CLAS en MQ, FLS, OEPRE.

Des activités autour de la scolarité : stages de 3è, séjour 3è Allemagne, école ouverte...

L'attitude du jeune en classe et/ou à la maison

POUR LES PROFESSIONNELS

Trouver les bons mots n'est pas toujours facile pour aborder l'accompagnement à la scolarité sans culpabiliser/brusquer...

QUELLES FAMILLES ?

Double de familles de jeunes de 4è-3è par rapport aux 6è-5è, en partie grâce au lien déjà créé lors de l'After Norange d'avril 2022

ANTICIPER LES BESOINS D'INTERPRETIARIAT

Les parents qui semblent éloignés du français sont **en réalité à l'aise à l'oral, et nous ont dit parfois ne pas le lire.**

Il apparaît nécessaire d'**anticiper les besoins en questionnant les familles en amont** des réunions avec des **papiers traduits** en diverses langues.

MQ Chesnaie-Trébale et Bouletterie, Escalado, ASAMLA les PEP, l'ADPS et la médiatrice à l'école d'OPTIMA

▶ ANNEXE 4 : PARENTS PROFESSEURS ENSEMBLE PNDH



PROMENONS-NOUS DANS NOS HISTOIRES

ATTAQUER LES INÉGALITÉS SCOLAIRES À LA RACINE.

Un élève sur cinq sort de l'école primaire sans maîtriser les savoirs fondamentaux : lire, écrire et compter. Sortir du primaire sans maîtriser la lecture, c'est, pour l'élève, porter un fardeau qui pèsera constamment sur ses apprentissages scolaires. Pour l'enfant ou l'adolescent(e), c'est se priver de la richesse de la lecture : fenêtre d'accès sur le monde, invitation à l'imagination et à l'évasion, moment privilégié d'apaisement.

Pour préparer l'apprentissage des savoirs fondamentaux, il existe pourtant une solution simple : favoriser, avant l'âge de six ans, l'acquisition chez l'enfant d'aptitudes indispensables à ces apprentissages : exercer sa concentration, accroître son stock de vocabulaire, développer son imagination, apprendre à persévérer et anticiper. Or, il existe une activité qui favorise à elle seule toutes ces aptitudes : raconter des histoires aux enfants !

Le programme *promenons-nous dans nos histoires* vise donc un objectif simple : que l'on raconte davantage d'histoires aux enfants avant l'âge de six ans.





Très concrètement, l'association intervient dans les structures qui accueillent les enfants avant leur entrée à l'école ou en dehors des horaires scolaires : **crèches**, **centres sociaux**, **accueils de loisirs**.

En premier lieu, le programme inclut des **sessions de réflexion** avec les professionnel(le)s de l'enfance et de la petite enfance. Ces sessions permettent d'échanger en profondeur sur ce qui se joue lorsque l'on raconte une histoire à un enfant : développement de la sécurité affective, construction de fondations solides pour les apprentissages scolaires. Les membres de l'association aident les professionnel(le)s à mettre des mots sur l'importance de raconter des histoires aux enfants, et, ainsi, les réengagent dans leur mission d'éducation.

Ensuite, l'association organise des **ateliers**, auxquels sont conviés les parents. L'idée est qu'ils vivent une expérience forte avec leurs enfants, et prennent conscience du rôle crucial des histoires. Ces ateliers sont organisés par les professionnel(le)s eux-mêmes - avec le soutien de l'association – afin qu'ils s'engagent physiquement dans la mobilisation des parents.



Enfin, deux dispositifs assurent la continuité du programme, au-delà de la présence de l'association au sein des structures : la mise à disposition d'une **bibliothèque tournante**, dans laquelle les petits et grands peuvent piocher leurs livres préférés et les ramener à la maison, et la création d'une **histoire collective**, qui rassemble parents, professionnel(le)s et enfants autour d'un projet coopératif et ludique.

Le programme sollicite tout un **écosystème éducatif**, qui rassemble les directions d'enfance des communes, les professionnel(le)s des villes, les médiathèques et les familles.

Sur le terrain, les retours sont enthousiasmants :

Les professionnel(le)s remettent le livre au cœur de leurs pratiques, prennent le temps de sensibiliser les familles, notamment à travers l'histoire collective : « Les enfants qui ramenaient le livre chez eux étaient ravis. Ils étaient très fiers de présenter à leurs parents le livre qu'ils avaient choisi ».

Grâce au programme, les professionnel(le)s relèvent le défi de lire des histoires aux enfants devant leurs parents. Passé le stress du grand plongeon, c'est la prise de conscience : « On se rend bien compte, avec cette formation, qu'on n'est pas là que pour garder les enfants. C'est grâce à ce genre de projet que les parents changent de regard sur nous ».

Certains parents se rendent régulièrement aux ateliers pour entendre à nouveau cette parole encourageante pour eux, qui les motive et leur rappelle tout le bénéfice des livres : « J'avoue que



j'avais arrêté de lire à mes enfants. Je vais me tenir à un soir dans la semaine pour recommencer à lire progressivement. »

D'autres parents prennent conscience qu'il n'est jamais trop tôt pour commencer à raconter des histoires à son enfant : « Je pensais que ma fille était trop petite pour écouter des histoires. Je vais donc lui en lire plus souvent » Cette mère de famille conclut : « Vous m'avez donné envie de me mettre à la lecture. Alors j'ai acheté le livre Graine de Carotte, recommandé par l'association. Maintenant, mon fils me le redemande tous les soirs ! »

Séduites par le programme, les villes sont de plus en plus nombreuses à en bénéficier. Au terme du programme, il n'est pas rare que les structures elles-mêmes s'en emparent, animent des ateliers en autonomie et répandent la bonne parole aux parents. De sorte que les effets du travail réalisé perdurent bien au-delà de la présence de l'association sur le terrain.

Histoires à suivre !





La question de la relation aux familles s'est imposée comme une centralité dans les projets territoriaux de nombre de Cités éducatives. Associer les parents, mettre en place une relation qui valorise leurs compétences et leur donne un réel pouvoir d'agir, les intégrer dans un projet de coéducation....Telle était l'ambition portée par la quinzaine de Cités éducatives qui ont intégré ce groupe pilote animé par l'Afev. Ses travaux, les échanges de pratiques entre pairs mais aussi avec des experts de terrain ou des chercheurs ont abouti à l'élaboration du présent guide. Ce guide a pour objectif de mettre en lumière les bonnes pratiques, identifiées au sein et en dehors des Cités éducatives, menées par des acteurs institutionnels, associatifs en co-construction avec les parents. Comme le formulait l'une des participantes pour expliquer la posture dans laquelle ils avaient travaillé localement « on a écouté les parents, on est partis d'eux, on les a pris au sérieux. »